



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 008

Le jeudi 26 novembre 2020

Président : M. Bob Bratina



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le jeudi 26 novembre 2020

• (1835)

[Traduction]

Le président (M. Bob Bratina (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.)): Je déclare ouverte cette séance du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

Compte tenu de l'information que j'ai au sujet de nos autres témoins, nous pouvons commencer la séance. Nous prendrons un moment pour les mettre en contact lorsqu'ils seront disponibles.

Je reconnais, pour les participants d'Ottawa, que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin, et pour ici, ce sont les Premières Nations Anishinabe, Haudenosaunee et Chonnononton.

Le Comité se réunit pour poursuivre son étude du soutien aux communautés autochtones durant la deuxième vague de la COVID-19.

Il y a des pratiques exemplaires à appliquer. Regardez en bas au centre de votre écran: il y a un petit globe. Si vous le touchez, vous aurez le choix entre le parquet, l'anglais ou le français. Choisissez la langue dans laquelle vous voulez parler et que vous voulez entendre. Choisissez la langue dans laquelle vous voulez parler et entendre.

Quand vous parlez, parlez lentement et clairement. Quand vous ne parlez pas, votre micro doit être désactivé. Toute cette technologie et tous ces microphones permettent de garantir l'exactitude de l'interprétation. Sans interprétation valable, la réunion ne peut pas se dérouler légalement. Il faut que tout le monde soit entendu et traduit correctement.

Sur ce, par vidéoconférence pour la première heure, accueillons les témoins suivants: le chef Bryan Mark, ainsi qu'Angeline Gillis, Janna MacKay et Amber MacLean-Hawes, de la Confederacy of Mainland Mi'kmaq. Mme Debbie Martin témoignera à titre personnel.

Bienvenue à tous.

J'invite maintenant Mme Gillis, Mme MacKay ou Mme MacLean-Hawes à prendre la parole pour six minutes.

Mme Janna MacKay (directrice principale, Santé et Services sociaux, Confederacy of Mainland Mi'kmaq): Bonsoir à tous.

La Confederacy of Mainland Mi'kmaq tient tout d'abord à féliciter les dirigeants communautaires de la Nouvelle-Écosse des mesures rapides qu'ils ont prises pour confiner leurs communautés dès le début de la pandémie. Certaines communautés ont fermé leurs frontières, installé des postes de contrôle d'entrée, instauré des couvre-feux généraux et limité l'offre de services à ceux qui étaient essentiels, dès le début de la pandémie. Il est évident que ce solide leadership a permis de faire comprendre la gravité de la situation et

l'importance de suivre les directives provinciales de santé publique, et contribué à ce qu'aucun cas de COVID-19 ne soit signalé dans nos communautés autochtones.

La Confederacy of Mainland Mi'kmaq, ou CMM, est un conseil tribal qui représente les huit communautés micmaques de la Nouvelle-Écosse continentale. Notre mission est de promouvoir et de soutenir de façon proactive les initiatives des communautés micmaques axées sur l'autodétermination et l'épanouissement de la communauté.

La CMM est dotée d'une équipe de gestion des urgences. À la mi-mars, toute l'organisation est passée à une structure de gestion des urgences. Peu de temps après, nous avons commencé à appeler tous les jours des chefs et des représentants du gouvernement pour analyser les enjeux dans la région. Les premières questions ont porté sur l'accès des communautés à une quantité suffisante d'EPI et de tests de dépistage, sur ce qui était considéré comme des dépenses admissibles dans le cadre de diverses enveloppes budgétaires COVID, sur la définition des services essentiels, et sur des questions de compétence concernant la responsabilité d'intervenir en cas d'écllosion dans la communauté.

Parmi les difficultés, signalons les très longs délais de réponse aux questions, le temps écoulé avant que des lignes de communication claires soient établies, et la surcharge d'information. Finalement, des appels trilatéraux ont permis aux communautés autochtones de la Nouvelle-Écosse, aux services de la province de la Nouvelle-Écosse et aux représentants de Services aux Autochtones Canada de communiquer.

Comme la santé publique est une responsabilité provinciale, il était essentiel de pouvoir obtenir directement des réponses claires de la part du médecin-hygiéniste en chef de la Nouvelle-Écosse, le Dr Robert Strang.

Les disparités actuelles en santé ont été exacerbées par la pandémie. À l'instar d'autres populations autochtones, les Micmacs connaissent des taux plus élevés de maladies chroniques, d'insécurité alimentaire et de surpeuplement des maisons, outre les difficultés d'accès aux services sanitaires, qui sont autant d'obstacles à l'obtention de services de santé publique suffisants.

En août dernier, des représentants de nos communautés et des gouvernements provincial et fédéral se sont réunis pour une séance d'information sur les mesures prises contre la COVID. Les principales leçons tirées de l'expérience peuvent être résumées dans les catégories suivantes: communications, répercussions sur la santé mentale, répercussions économiques, questions de compétence et ressources humaines.

Pour ce qui est des communications, il y a eu beaucoup d'échanges d'information tout au long de la pandémie, mais la coordination n'a pas toujours été efficace. Il y avait trop d'information fournie à des points de contact uniques, comme les chefs, pour qu'elle soit distribuée efficacement dans les communautés. Nous recommandons des lignes de communication entièrement transparentes entre les communautés, tous les paliers de gouvernement et les organismes de soutien dès le début du processus décisionnel.

Concernant les répercussions sur la santé mentale, les services de soutien manquaient déjà de ressources, et la pandémie a empiré les choses. Quand les communautés se sont confinées, on a adopté une approche axée sur la sensibilisation aux traumatismes et la réduction des préjudices. Mais on a constaté une augmentation de la consommation de drogues et des rechutes, outre les difficultés d'accès aux services nécessaires. Même depuis que les services ont commencé à rouvrir, leur très faible capacité ne permet pas de répondre aux besoins.

Nous recommandons d'améliorer l'accès aux centres de traitement dès maintenant, en privilégiant le traitement des jeunes, la planification des soins en vue de la fermeture à venir des centres de traitement, et l'accès à des soutiens en santé mentale culturellement adaptés.

Concernant les répercussions économiques, les ressources budgétaires proposées pendant la pandémie ne répondaient pas suffisamment aux besoins des communautés micmaques. Celles-ci ont fait appel à leurs propres ressources pour combler les lacunes des programmes de soutien gouvernementaux. Par ailleurs, les communautés autochtones ont été exclues des décisions ayant une incidence sur leurs moyens de subsistance, comme la fermeture des pêches et des jeux. Les communautés sont endettées et s'interrogent sur leur avenir financier.

Nous recommandons un financement accru des sources de revenus autonomes des communautés, ainsi que des plans de relance économique.

Concernant les questions de compétence, les mesures d'urgence prises en raison de la pandémie ont creusé l'écart entre les règlements communautaires des Premières Nations et leur application. Les dirigeants des communautés ont constaté que ni le gouvernement fédéral ni les provinces n'assumaient la responsabilité des règlements communautaires.

Nous recommandons que les organismes d'application de la loi respectent et appuient les règlements élaborés par les dirigeants communautaires.

Concernant les ressources humaines, la pandémie a fait ressortir la nécessité d'améliorer le soutien de la gestion des urgences à l'échelle locale. Les communautés autochtones ont dû puiser dans des ressources communautaires déjà insuffisantes, ce qui a contribué à l'épuisement professionnel et augmenté le stress du personnel.

• (1840)

Nous recommandons le financement ciblé des postes permanents de coordonnateur de la gestion des urgences à l'échelle locale.

En conclusion, l'amélioration des communications, l'accès à plus d'effectifs et la prestation de services de soutien en santé mentale auront une incidence positive sur la santé des Micmacs de la Nouvelle-Écosse face à la deuxième vague de la COVID-19. Les gou-

vernements communautaires, les entreprises et les entrepreneurs micmacs doivent participer à l'élaboration des plans de relance économique. Les communautés autochtones seront mieux préparées à la prochaine vague, mais, pour améliorer leur état de préparation, il faudra que tous les paliers de gouvernement continuent de communiquer et de collaborer. Heureusement, les défis à venir sont mieux compris, le personnel est mieux préparé, et des ententes sont en cours d'élaboration.

La réussite face à cette pandémie exige une attention à tous les niveaux. Nous sommes tous dans le même bateau.

Wela'liog.

• (1845)

Le président: Merci beaucoup. Je vous remercie d'avoir pris note du temps quasiment à la seconde près. C'est important, parce que nous devons avoir le temps de poser des questions.

Sur ce, nous passons à la professeure...

[Français]

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le président...

[Traduction]

Le président: Pardon?

[Français]

Mme Marilène Gill: Je m'excuse, monsieur le président.

J'invoque le Règlement.

Il n'y avait pas d'interprétation. Je voulais le signaler pour que l'on puisse corriger la situation.

[Traduction]

Le président: Madame Gill, étiez-vous sur la ligne française de l'icône du globe?

[Français]

Mme Marilène Gill: En fait, je le suis toujours, monsieur le président. J'entendais très bien la témoin, mais, lorsque vous prenez la parole, je vous entends seulement en anglais.

[Traduction]

Le président: Je vois.

[Français]

Mme Marilène Gill: Je vous entends très bien maintenant.

[Traduction]

Le président: Nous allons continuer.

Madame Debbie Martin, c'est à vous. Vous avez six minutes. Allez-y, je vous en prie.

Mme Debbie Martin (à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Nakurmiik et wela'lin de l'invitation à prendre la parole devant le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

Je m'adresse à vous depuis le territoire Mi'kma'ki, territoire ancestral non cédé des Micmacs.

Je suis titulaire d'une chaire de recherche du Canada sur la santé et le bien-être des peuples autochtones à l'Université Dalhousie et professeure agrégée en promotion de la santé.

Quand on me demande ce qu'est la promotion de la santé, la meilleure description qu'il m'ait été donné d'entendre est une analogie avec une falaise. Notre système de santé est censé s'occuper de tout ce qui se passe au bas de la falaise, lorsque les gens y sont tombés. L'ambulance arrive...

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

On n'entend ni l'interprète ni la témoin.

[Traduction]

Le président: Nous allons suspendre la séance quelques instants.

Monsieur le greffier, peut-on savoir ce qui se passe du côté de l'interprétation?

Le greffier du comité (M. Naaman Sugrue): Oui. On s'en occupe.

Le président: D'accord. Faites-moi signe dès que tout fonctionnera pour que nous puissions continuer.

• (1845) _____ (Pause) _____

• (1857)

Le président: Continuons. Le chef Mark aura l'occasion de prendre la parole après que nous aurons de nouveau entendu Mme Martin, qui est notre témoin.

• (1900)

Madame Martin, veuillez recommencer depuis le début. Vous avez six minutes.

Mme Debbie Martin: Merci, monsieur le président.

Nakurmiik et wela'lin de l'invitation à prendre la parole devant le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord. Je m'adresse à vous depuis le territoire Mi'kma'ki, qui est le territoire ancestral non cédé des Micmacs.

Je suis titulaire d'une chaire de recherche du Canada sur la santé et le bien-être des peuples autochtones à l'Université Dalhousie et professeure agrégée en promotion de la santé.

Quand on me demande ce qu'est la promotion de la santé, la meilleure description qu'il m'ait été donné d'entendre est une analogie avec une falaise.

Notre système de soins de santé est censé s'occuper de tout ce qui se passe au bas de la falaise lorsque les gens y sont tombés: l'ambulance arrive, et les victimes sont emmenées à l'hôpital, où elles sont triées et soignées.

Le rôle de la promotion de la santé est d'empêcher les gens de tomber du haut de la falaise. Cela peut prendre la forme de messages, d'infrastructures physiques et de politiques. La promotion de la santé est un proche cousin de la santé publique, parce qu'elle s'occupe de garder les gens en bonne santé pour qu'ils n'aient pas besoin des services de santé.

On dit souvent que les travailleurs de la santé sont notre première ligne de défense contre la COVID-19, mais je ne suis pas d'accord. Dans la lutte contre cette maladie, les travailleurs de la santé sont en fait la toute dernière ligne de défense. Ils sont l'arrière-garde d'une politique de santé publique solide, fondée sur des données probantes. La politique publique est la ligne offensive, et vous,

comme dirigeants élus, êtes devenus les travailleurs de première ligne.

Dans la région de l'Atlantique, la ligne offensive a fait un travail extraordinaire. La bulle de l'Atlantique a donné d'excellents résultats. Son succès est dû à un solide leadership en matière de santé publique, de solides directives stratégiques et une approche bien organisée et coopérative des dirigeants provinciaux, autochtones et municipaux. Mais nous savons très bien que nous ne sommes pas immunisés contre cette maladie, et nous constatons une augmentation exponentielle des cas de COVID-19 au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

C'est là le problème, parce que, quand le virus commencera à se propager dans cette région, nous savons trop bien que les vulnérabilités des communautés autochtones seront amplifiées par la COVID-19. Il s'agit d'inégalités structurelles durables qui touchent de façon disproportionnée les Premières Nations, les Inuits et les Métis. C'est dans cette région que l'on enregistre parmi les niveaux les plus élevés d'insécurité en matière de nourriture et de chauffage au pays. L'accès à l'eau potable est un problème fréquent, notamment dans certaines communautés inuites du Sud du Labrador, qui sont aux prises non seulement avec un problème d'eau potable, mais aussi avec un manque d'eau courante.

Les problèmes liés aux logements surpeuplés et à l'itinérance se sont aggravés pendant la pandémie parce qu'il y a moins d'espaces publics, comme les bibliothèques, où les sans-abri pourraient se réfugier pendant la journée. Les femmes et les filles autochtones qui fuient la violence manquent de services et de soutien. L'accès à des soins de santé suffisants et culturellement adaptés est inéquitable.

Ce ne sont là que quelques-unes des inégalités structurelles. Chacun de ces facteurs ajoute à la difficulté de mettre en œuvre les protocoles de santé publique nécessaires à la prévention de la maladie. Autrement dit, si le virus pénètre dans nos communautés, nous ne serons pas aussi bien armés pour le combattre.

On m'a fait part de trois grandes préoccupations concernant le calcul des ressources financières attribuées aux communautés autochtones dans le cadre de la pandémie de COVID-19. La première est que les calculs par habitant s'appuient sur les données du recensement de 2016, ce qui ne donne pas un portrait exact du nombre de personnes par communauté. Le Registre des Indiens, par exemple, rendrait compte de façon beaucoup plus exacte des populations vivant dans les réserves.

Deuxièmement, la définition de « éloigné » ne rend pas compte de la pauvreté vécue par beaucoup de ceux qui vivent dans les réserves. Même une distance de 10 kilomètres entre une réserve et un grand centre urbain suffit à rendre les services complètement inaccessibles.

Troisièmement, les communautés autochtones ne sont pas toutes admissibles au fonds de soutien pour la COVID-19 de Services aux Autochtones. Celles du NunatuKavut, par exemple, se démènent pour rédiger des propositions de financement lorsque des fonds ne sont pas garantis, et cela contribue à aggraver les inégalités qui existent même entre les communautés autochtones de la région.

En prévision d'un avenir qu'on espère pas trop lointain, les communautés se demandent déjà si elles auront accès à une forme quelconque d'aide à la transition lorsque les gens ne pourront plus recevoir de soutiens COVID. Beaucoup de ces fonds fédéraux ont injecté des ressources dont on a désespérément besoin, mais on ne sait pas exactement ce qui se passera lorsqu'il n'y aura plus de transferts de fonds et que les besoins seront encore très élevés. Cette question est particulièrement importante pour les personnes à faible revenu, qui se sont mises à compter sur le soutien supplémentaire pour chauffer leur maison, assurer la sécurité alimentaire et ainsi de suite.

Au début de la semaine, le ministre des Affaires autochtones, Marc Miller, a fait remarquer que nous n'avions pas de données épidémiologiques solides sur les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis et que nous sous-estimons donc peut-être largement l'ampleur du problème. Outre le fait que de nombreuses communautés autochtones ont peu accès aux moyens de dépistage, non seulement il se pourrait que nous n'ayons pas une idée juste du nombre de personnes qui déclarent des infections, mais nous ne sommes pas en mesure de déterminer avec précision qui sont les personnes infectées pour faire le suivi de leurs contacts. Faute d'accès à des données, les communautés autochtones sont incapables de prévoir leurs besoins pour répondre efficacement à la crise.

Pour conclure, monsieur le président, j'invite les membres du comité permanent à penser comme des travailleurs de première ligne en haut de la falaise. Quelles bonnes décisions pouvez-vous prendre en matière de politique publique pour garantir que la propagation du virus dans la collectivité sera réduite au minimum? L'EPI et les désinfectants pour les mains sont importants, mais réfléchissons plutôt aux moyens de garder les gens en bonne santé et, d'abord, de les garder loin de la falaise. Je parle de sécurité alimentaire, de logements abordables et salubres, d'accès à des sources salubres et propres d'eau potable, d'accès à des services de santé suffisants et culturellement adaptés, et d'un meilleur accès à des données épidémiologiques essentielles sur les communautés autochtones.

Nakurmiik et wela'lin de votre temps et de votre attention.

Le président: Merci beaucoup, madame Martin. Vous en êtes exactement à six minutes.

Chef Mark, bienvenue à vous. Allez-y, vous avez six minutes.

[Français]

Le chef Bryan Mark (Conseil des Innus d'Unamen Shipu, nation innue): D'abord, je vous remercie de l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Au nom des chefs des neuf communautés de la nation innue du Québec, représentant une population d'environ 20 000 membres, je vous remercie de nous avoir envoyé, le 26 mai dernier, il y a six mois jour pour jour, l'invitation à nous présenter devant le Comité. Je remercie mon collègue, le chef Mike McKenzie, d'avoir été présent et de prendre la parole pour mettre en avant les besoins de la nation innue. Je remercie aussi le Dr Stanley Volant, médecin innu et membre de notre nation.

Comme vous le savez, des spécialistes de haut niveau nous accompagnent sur le plan médical concernant la cellule de la nation innue dans le contexte de la pandémie. Nous avons réussi, depuis la première vague, et maintenant au cours de la deuxième vague, à protéger nos communautés. La Côte-Nord est l'une des seules régions du Québec à ne pas être en zone rouge, c'est-à-dire une zone

désignée comme présentant le plus haut risque de transmission de la COVID-9. Les Innus représentent 12 % de la population de la région. Nous sommes convaincus que la cellule stratégique a permis de mieux arrimer nos actions locales aux mesures prises dans la région.

Nous avons été avant-gardistes comme l'ont été nos ancêtres. Nous avons anticipé les événements et fait preuve d'innovation en nous mobilisant pour mieux nous soutenir. Notre leadership collectif reflète notre fierté comme peuple innu. La santé de nos populations est la priorité. Nous tenons à poursuivre nos efforts. Maintenant, c'est le temps de continuer à prévenir toute éclosion pour ne pas être en mode réaction et en mode intervention.

Nos membres ont fait des sacrifices incroyables. Notre réalité est que nous vivons en isolement sur le plan géographique et que cela nous met à risque. En effet, il faut composer avec beaucoup de gens en transit continu, que ce soit des travailleurs sur les chantiers ou des travailleurs de la santé, de l'éducation, des transports et d'autres qui circulent sur le territoire. Notre réalité est telle que nous devons la comprendre. Nous accueillons tous les travailleurs essentiels, mais nous avons aussi le défi de conserver la santé de nos gens et de nos aînés jusqu'à maintenant épargnés grâce aux efforts de tous.

Pour les élus de nos territoires situés dans les régions administratives de la Côte-Nord et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, la vulnérabilité de nos populations face à la pandémie demeure une préoccupation majeure en raison des facteurs de risque élevé d'une propagation qui pourrait s'avérer grave si nous n'avons pas les moyens de maintenir les effectifs que nous avons mis en place, tant bien que mal, pour protéger nos communautés. Depuis l'arrivée de la deuxième vague de la pandémie, nous avons réussi, avec l'aide de nos partenaires, à mettre en place des mesures collaboratives pour nous protéger.

La question se posait en mai, lors de la première vague: quelles sont les dispositions prises par le gouvernement fédéral pour s'assurer de la continuité des opérations de santé et de sécurité au sein de nos communautés? Certaines mesures de financement sont en place, mais des restrictions s'appliquent, que nous devons expliquer à nos populations.

En ce qui concerne la stratégie de vaccination dont nous entendons parler depuis quelque temps et par les bribes d'information que nous obtenons, nous insistons auprès des autorités fédérales pour qu'il y ait un plan clair pour les mois à venir, qui s'appuie sur nos plans locaux. Ce plan devrait être conçu et mis en place avec la participation des gouvernements des Premières Nations. Nous demandons que le gouvernement fédéral puisse soutenir nos mesures par celles qu'il adoptera à court, moyen et long terme à tous les égards, que ce soit dans le domaine de la santé, des services sociaux, de l'éducation, de la sécurité publique, de la gestion et de la protection du Nitassinan ou des possibilités économiques.

Comme le disait mon collègue, le chef Mike McKenzie, en mai dernier, nous devons compter sur l'appui du gouvernement fédéral à l'égard de nos entreprises afin de protéger nos acquis. Nos leviers économiques doivent être maintenus et soutenus pour contribuer à combler les écarts et à maintenir le flot de la recherche d'une autonomie financière. La relance économique ne nous concerne pas. J'irai même plus loin: pour certaines de nos communautés, il n'y a pas de relance. Il faut parler plutôt de lancement à faire.

Sur le plan social, nos troupes ont besoin de motivation. Vous le savez, l'hiver est long, mais il est encore plus long dans nos territoires. Nous sommes isolés, pour la plupart, et nous devons encourager nos populations à poursuivre cette bataille contre un ennemi invisible que peu ont vu venir. Nous sommes en mode solution, et nous avons un plan. Cependant, nous avons besoin d'aide pour le mettre en œuvre.

Quant à la sécurité alimentaire, c'est la question qui nous préoccupe pour l'hiver.

• (1905)

Nos aînés ont besoin de se sentir rassurés, qu'ils vont pouvoir manger du caribou, que le lien culturel essentiel entre Atik et innus soit maintenu, que nos familles pourront être réconfortées à la période des Fêtes et être capables, selon les règles, de célébrer, à tous les moins en mangeant ce qui nous a nourris pendant des temps mémoriaux jusqu'à aujourd'hui.

Nous demandons un soutien important envers notre sécurité alimentaire traditionnelle. Nos chasseurs sont prêts, dans le respect de la ressource et des règles, à partir en expédition comme nos ancêtres l'ont toujours fait pour nourrir leur famille. C'est essentiel.

Il faut garder à l'esprit que nos réalités sont particulières et que nous devons toujours nous battre devant ce qui constitue une évidence. Le spectre des compétences fédérales et provinciales nous attend toujours dans le détour, ce qui retarde souvent ce qui est l'évidence. Dans les faits, la bonne volonté politique est l'ingrédient qui permet d'arrimer les mesures pour faire une véritable différence.

Comme nation, nous avons pris les choses en main. Nous continuons à le faire, mais nous avons besoin de soutien pour continuer à maîtriser la situation. Ce sont des vies humaines qui sont en jeu.

Tshinashkumitinau. Merci.

• (1910)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, chef Mark.

Nous allons avoir du temps pour une série de questions de chacun des partis. Nous entendrons M. Melillo, Mme Zann, Mme Gill et Mme Blaney.

Ce sera d'abord au tour d'Eric Melillo, pour six minutes. Allez-y, je vous en prie.

[Français]

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

J'ai une question pour le chef Mark.

Chef Mark, est-ce que votre communauté a maintenant un accès adéquat aux équipements de protection individuelle?

Le chef Bryan Mark: Je ne peux pas parler pour l'ensemble des neuf communautés, mais, dans ma communauté, nous avons eu beaucoup de difficultés à obtenir de l'équipement de protection individuelle en lien avec la COVID-19. Nous avons dû nous tourner vers des entreprises privées en tenant compte du budget alloué.

[Traduction]

M. Eric Melillo: Merci, monsieur le président.

J'espère qu'on m'entend bien. Je crois qu'il y a un peu de retard.

Le président: On vous entend très bien. Allez-y.

M. Eric Melillo: J'ai aussi quelques questions à poser à Mme Martin.

Madame, je vois que l'un de vos sujets de recherche est la justice alimentaire, et je crois que vous avez aussi parlé de sécurité alimentaire dans votre exposé.

Pourriez-vous nous donner une idée des répercussions de la pandémie actuelle sur la sécurité alimentaire des Autochtones, des communautés autochtones et, bien sûr, de l'ensemble de la population du Nord.

Mme Debbie Martin: La sécurité alimentaire, pour ceux d'entre vous qui ne savent pas ce que c'est, c'est le principe selon lequel les gens doivent avoir accès à des aliments sains et culturellement adaptés en quantité suffisante pour leurs besoins alimentaires. Dans bien des cas, la justice alimentaire suppose également que les Autochtones puissent avoir accès à leurs terres et à leurs territoires pour pouvoir s'adonner à des activités conformes à leur culture.

Pendant la pandémie, nous avons constaté que, dans de nombreuses communautés autochtones, les gens se rendaient sur les terres encore plus souvent parce qu'ils avaient plus de temps pour le faire. À cet égard, il y a aussi des préoccupations en matière de sécurité. Quand les gens sont de plus en plus nombreux sur les terres et qu'ils y pratiquent leurs activités culturelles, il y a aussi beaucoup de risques.

Il y a par ailleurs la question des changements climatiques dans le Nord, avec les gels tardifs et les débâcles précoces. C'est un grand danger pour les gens qui se rendent sur les terres par les moyens dont ils ont l'habitude. C'est un aspect intéressant de la sécurité alimentaire. Je crois qu'il faut penser à la sécurité, mais il faut aussi s'assurer que les gens ont accès à suffisamment de nourriture. C'est également une préoccupation. Nous savons que beaucoup de communautés ont de la difficulté à se procurer de la nourriture en raison de problèmes de transport. Une partie de la logistique à cet égard est problématique.

Un de mes collègues qui travaille au gouvernement du Nunatsiavut au Labrador m'a dit que, dans beaucoup de petites communautés, il n'y a pas d'éclairage sur les pistes d'atterrissage, de sorte que, quand il fait beau, il faut faire des allers-retours incessants pour les urgences, mais aussi pour les fournitures, la nourriture, les fournitures médicales, et ainsi de suite. Si les pistes ne sont pas suffisamment éclairées et s'il fait mauvais le soir, il est tout simplement impossible d'accéder à ces communautés ou d'en sortir, ce qui représente une menace non seulement pour la sécurité, mais aussi pour l'accès aux approvisionnements nécessaires. Je pense que la sécurité alimentaire est compromise à de multiples niveaux et de multiples façons.

• (1915)

M. Eric Melillo: Effectivement.

Cela répond en partie à ma prochaine question, mais je vais la poser quand même. Elle concerne un peu plus précisément certains programmes gouvernementaux mis en place en matière de sécurité alimentaire. J'aimerais notamment savoir ce que vous pensez de Nutrition Nord. Je suis sûr qu'il vous est assez familier compte tenu de votre travail.

D'après ce que disent les gens de ma circonscription de Kenora ou des régions du Nord, il me semble que ce programme n'en fait vraiment pas assez. Nous avons constaté une hausse de l'insécurité alimentaire, et il y a encore beaucoup de difficultés à cet égard. J'aimerais connaître vos réflexions sur ce programme et sur les moyens de l'améliorer.

Mme Debbie Martin: J'ai pris un peu de temps pour examiner le programme Nutrition Nord et je pense que vous avez tout à fait raison. Ce qu'on vous a dit correspond à ce qu'on nous a dit dans le cadre de notre recherche sur ce programme, à savoir qu'une grande partie des subventions ne se rendent pas nécessairement dans les poches des consommateurs qui achètent des aliments dans les magasins des communautés du Nord.

Je ne suis pas sûre d'avoir la bonne solution ou la solution idéale pour résoudre ce problème. Je pense que beaucoup de communautés autochtones qui comptent sur le programme Nutrition Nord ont leurs propres idées à ce sujet. Je n'ai pas vraiment grand-chose de précis à ajouter.

Nous savons aussi que beaucoup d'épiciers ne sont pas nécessairement en mesure d'offrir la subvention directement à leurs clients. S'il y a moyen de s'assurer que les subventions versées aux propriétaires d'épicerie soient transférées au client... C'est la plus grosse lacune que j'aie relevée.

Le président: Merci beaucoup.

Passons à Lenore Zann pour commencer la prochaine série de questions de six minutes.

Allez-y, je vous en prie.

Mme Lenore Zann (Cumberland—Colchester, Lib.): Merci beaucoup, et *o'weliag* à tous les témoins de la Nouvelle-Écosse d'être ici ce soir.

Nous avons discuté un peu avant cette réunion de certains problèmes auxquels sont confrontées la Première Nation de Millbrook et d'autres communautés micmaques depuis le début de la pandémie de COVID. Je me souviens entre autres qu'il leur a été très difficile de trouver suffisamment de personnel pour remplir les demandes d'aide financière, tant les choses se sont précipitées dans l'urgence.

Madame Gillis, pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous suggérer des moyens de régler ce problème cette fois-ci?

Mme Angeline Gillis (directrice exécutive associée, Confederacy of Mainland Mi'kmaq): Certainement. Mme MacKay en a parlé brièvement dans sa déclaration préliminaire.

Une grande partie des revenus autonomes de beaucoup de communautés de la Nouvelle-Écosse provient des jeux ou de la pêche. Au début de la pandémie, l'une des premières décisions prises par le gouvernement provincial a été, sans consultation préalable, de fermer les établissements de jeux. C'est pourquoi il n'y avait pas de programme en place à l'époque, et les communautés se sont donc rabattues sur leurs propres sources de revenus et ont dû prendre la décision de supprimer de nombreux postes. Beaucoup de services non essentiels ont été supprimés. Ceux qui ont été maintenus étaient ceux des dirigeants, des spécialistes et de quelques représentants de l'OMU.

Comme il manquait de gens pour aider les communautés à obtenir des fonds, quand la surcharge d'information dans les programmes a diminué, la capacité d'accéder à ce financement a été ré-

duite. Comme l'a dit Janna MacKay, elles se sont alors tournées vers des organisations tribales comme la nôtre, qui n'avaient pas de ressources propres pour faire face à la COVID. Personne d'autre ne l'a fait, mais elles se sont adressées à nous, et nous nous sommes en quelque sorte transformés en bureau de l'OMU, en faisant appel au personnel actuellement embauché dans le cadre d'autres programmes pour aider les communautés à rédiger des propositions. Ces gens assumaient déjà d'autres responsabilités.

Quand il faut supprimer des postes à capacité déjà réduite, il devient plus difficile d'accéder au financement. Il y a donc eu des occasions manquées, et les gens sont devenus davantage dépendants de leurs revenus autonomes et se sont endettés un peu plus. C'est ce que nous avons constaté.

• (1920)

Mme Lenore Zann: Avez-vous des suggestions sur ce que nous pouvons faire, ce que le gouvernement fédéral peut faire, ce que je peux faire pour éviter cela cette fois-ci? De quoi avez-vous besoin?

Mme Angeline Gillis: Je pense que c'est tout. Nous avons besoin de financer les postes de coordonnateur de l'OMU pour la rédaction de propositions permettant aux communautés d'avoir accès à du financement, ce qui n'a pas été possible la première fois. Les communautés ou les organisations comme la nôtre n'ont pas eu le soutien des RH pour avoir accès à ce financement. Dans bien des cas, les fonds étaient épuisés ou insuffisants. Nous nous en sommes donc passés.

Mme Lenore Zann: C'est bien dommage. Je suis vraiment désolée de l'apprendre.

Merci beaucoup.

Mon autre question porte sur la santé mentale. Au printemps, nous avons entendu dire que la pandémie avait des répercussions sur la santé mentale dans toutes les communautés autochtones du pays, qui étaient déjà vulnérables avant la crise. Elles le sont encore plus maintenant et le seront probablement encore plus après.

Le ministre des Services aux Autochtones a déclaré que le gouvernement avait investi 82,5 millions de dollars pour contrer les répercussions de la pandémie sur la santé mentale dans les communautés autochtones, en plus des 425 millions de dollars de financement annuel pour les services communautaires de santé mentale.

Pourriez-vous nous décrire les répercussions de la pandémie sur la santé mentale des communautés micmaques de notre région? Que peut-on faire pour améliorer la situation?

Le président: Il vous reste une minute.

Allez-y.

Mme Janna MacKay: J'ai une minute pour la santé mentale. C'est une question importante.

Mme Lenore Zann: Je sais. Je suis désolée.

Mme Janna MacKay: Ça ira.

Nous avons utilisé une partie des fonds attribués à cette région. Bien sûr, les chiffres sont énormes à l'échelle du pays, mais ils ne sont pas aussi élevés à l'échelle d'une région ou l'autre.

Dans la région de l'Atlantique, les fonds de la CMM permettent d'avoir accès à un plus grand nombre de cliniciens en santé mentale. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, l'accès aux traitements est incroyablement limité à l'heure actuelle. Nous constatons une augmentation de la consommation de drogues et des rechutes, et il n'y a pas d'endroit où aller. Des postes sont supprimés dans la communauté, ou leurs titulaires sont affectés à d'autres tâches. Certains sont des travailleurs en santé mentale, mais ils ne sont pas en mesure de fournir des services suffisants à la communauté.

Quelles sont les répercussions? Les communautés sont en difficulté. Il est vraiment difficile de voir le bout du tunnel quand il n'y a pas de traitements disponibles.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Madame, Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Marilène Gill: Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins et saluer particulièrement le chef Mark, *kuei kuei utshimau*, et également M. Therrien Pinette, *kuei kuei*.

Vous avez parlé, chef Mark, des besoins de la communauté en santé et de la question des entreprises. Quelles sont les différences que vous avez observées entre la première et la deuxième vague de la pandémie, s'il y en a, pour ce qui est des besoins des communautés innues? Bien sûr, la situation peut varier sur le territoire. N'hésitez pas à nous en faire part, si c'est le cas.

Le chef Bryan Mark: *Kuei*, bonjour, madame Gill.

C'est sûr que j'aimerais répondre à cette question pour l'ensemble de la nation innue, mais chaque communauté a tellement de réalités différentes, qui lui sont propres, que ce serait difficile. C'est justement pour des raisons comme celles-là que j'aurais aimé que M. Jean-Claude Pinette m'accompagne pour en parler.

Sur le plan économique, c'est l'ensemble de la nation innue qui est touché par cette pandémie. Les choses n'étaient déjà pas faciles avant étant donné que nous sommes, en partie, dans une région éloignée particulièrement isolée puisque nous n'avons aucun réseau routier. De petites entreprises ont quand même tenté de démarrer, mais elles ont été frappées de plein fouet par la pandémie pendant la première vague. C'est un effet cumulatif, que nous ressentons aussi pendant la deuxième vague.

● (1925)

Mme Marilène Gill: Si je comprends bien, les besoins sont acrus puisqu'on n'a pu y répondre de façon adéquate. Si vous le souhaitez, vous pourriez faire parvenir au Comité un complément de réponse pour les neuf communautés, par exemple, pour que nous puissions en prendre connaissance.

Vous avez parlé de sécurité alimentaire ainsi que d'Atik, dont la représentation est affichée derrière vous, sur le mur. Corrigez-moi si j'ai tort, mais je me rappelle que la chasse à l'oie ou à l'outarde, qui sont des activités traditionnelles des Premières Nations visant à assurer leur subsistance, n'a pas été pratiquée par certaines communautés, qui craignaient de contracter la maladie. J'imagine que cela a eu des répercussions sur la sécurité alimentaire, qui est déjà fragile dans certains cas.

De quelle façon le gouvernement fédéral pourrait-il vous venir en aide?

Le chef Bryan Mark: Le gouvernement fédéral pourrait peut-être soutenir les démarches que nous avons entreprises auprès de la province. Ces démarches visent à nous donner un accès à la ressource, mais de façon contrôlée afin de protéger cette ressource. Cela nous permettrait de nourrir nos aînés non pas par la chasse individuelle, mais par la chasse communautaire contrôlée. C'est peut-être dans cette optique que le fédéral pourrait peut-être nous donner un coup de main puisque cela fait cinq ou six ans que nous tentons de négocier quelque chose pour accéder à la ressource.

Le dossier traîne depuis des années. Pendant ce temps, il y a des aînés qui n'ont pas eu l'occasion de déguster leurs mets traditionnels et plusieurs nous ont quittés pendant ce temps.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question. Je ne sais pas non plus si le fédéral pourrait intervenir à cet égard auprès du provincial.

Mme Marilène Gill: Je n'en doute aucunement. Je sais à quel point vous tenez au territoire et aux ressources du Nitassinan.

J'aimerais poser une autre question au sujet de l'isolement que vivent certaines régions, comme la Basse-Côte-Nord, Unamen Shipu ou Pakua Shipu.

Vous avez parlé de risques. De quelle façon les risques augmentent-ils ou quels sont les autres besoins qui pourraient être comblés par le gouvernement?

[Traduction]

Le président: Il vous reste une minute. Allez-y.

[Français]

Le chef Bryan Mark: Sur le plan de la sécurité alimentaire, il y a quand même des zones tampons. Pendant la période de transition entre les saisons, il est très difficile d'avoir accès à une nourriture adéquate et convenable — si l'on pense à la date de péremption de certains aliments. Cela va un peu dans le même sens que les propos de l'autre témoin, qui disait que, malgré le programme Nutrition Nord Canada, il faut se procurer des denrées et elles coûtent extrêmement cher pour une communauté isolée comme la nôtre.

Nous constatons dans les réseaux sociaux que nous vivons une situation qui n'est pas unique. Par exemple, un litre de lait coûte environ 10 \$. Même s'il y a des subventions de Nutrition Nord Canada, il y a certaines questions auxquelles il faut encore répondre.

● (1930)

[Traduction]

Le président: Je suis désolé, chef Mark. Nous devons nous arrêter là.

[Français]

Mme Marilène Gill: *Tshinashkumitinan*.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Gill.

Madame Blaney, vous avez six minutes. Allez-y, je vous en prie.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous ceux qui sont ici aujourd'hui de leurs témoignages importants pour notre étude.

Je vais commencer par vous, madame MacKay. Vous avez parlé de quelque chose dont nous avons déjà entendu parler, à savoir la question des règlements communautaires, la capacité de les faire appliquer et les difficultés que vous constatez. Pourriez-vous nous en parler un peu plus et nous dire si la COVID a eu un effet préjudiciable ou s'il s'agit d'un problème de longue date que la COVID exagère. Je ne suis pas certaine que ce soit le bon mot, mais j'espère que vous comprenez ce que je veux dire.

Mme Janna MacKay: Je vais laisser Mme Gillis répondre à cette question.

Mme Angeline Gillis: C'est une excellente question.

En Nouvelle-Écosse, nous avons ce qu'on appelle le processus tripartite. L'un des groupes de travail mis sur pied à la suite du processus de vérité et de réconciliation répondait au besoin d'examiner la façon dont notre système de justice est structuré.

Nous avons alors entamé des études sur les lacunes dans l'application des règlements. Ce n'est pas nécessairement que nous n'avons pas la capacité d'élaborer des règlements; nos communautés l'ont fait. C'est dans l'application de la loi, l'exécution de la loi, qu'il y a des lacunes, et elles ont été exacerbées par la pandémie quand nos communautés ont essayé de se protéger en mettant en œuvre des mesures de confinement, des couvre-feux, etc. Nous n'avons pu obtenir l'appui d'aucun agent d'application de la loi pour faire respecter les règlements destinés à protéger nos communautés. Ces lacunes sont devenues manifestes quand la COVID a frappé.

Mme Rachel Blaney: Merci. C'est très instructif.

J'aimerais revenir à vous, madame Martin, si vous le permettez, au sujet de deux ou trois choses que vous avez dites. Vous avez d'abord parlé de soins de santé accessibles et culturellement adaptés. Je veux simplement m'assurer que les choses soient claires pour le compte rendu.

Vous avez aussi parlé du manque de données, et je l'ai constaté dans de nombreuses études. Il est difficile de déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et de mesurer les répercussions à long terme, tout simplement parce que nous n'avons pas de données de fond. C'est ce que j'entends partout au Canada.

Pourriez-vous répondre à ces deux questions? Comment s'y prendre pour obtenir des données plus claires, et que seraient des soins de santé accessibles et culturellement adaptés?

Mme Debbie Martin: Ce sont deux très bonnes questions.

La question de l'accessibilité des soins renvoie à deux aspects distincts. Dans les régions éloignées, rurales et isolées, l'accessibilité des soins devient primordiale dans le cas de la COVID-19 si des services d'urgence sont nécessaires. Je comprends bien que les conditions météorologiques et l'isolement géographique empêchent parfois d'agir rapidement et qu'il soit difficile d'obtenir du soutien. Pour régler ce problème, on pourrait entre autres améliorer l'accès aux services de télésanté et la connectivité dans les régions rurales, éloignées et isolées.

Concernant les soins culturellement adaptés, les médias en ont parlé et nous sommes parfaitement au courant des répercussions du racisme et du racisme systémique sur notre système de santé. C'est une chose d'avoir besoin de services, mais c'en est une autre de choisir de ne pas en avoir parce qu'on sait que la façon dont on sera

traité n'est pas culturellement adaptée ou est carrément raciste. C'est ce que je voulais souligner. Je suis heureuse que vous me posiez cette question, car c'était une phrase très condensée.

Effectivement, le manque de données est également un énorme problème. Je suggérerais de recourir à certains des travaux extraordinaires qui sont déjà effectués par les communautés autochtones pour améliorer leur propre accès aux données.

À l'échelle nationale, nous avons le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. Ils ont fait un travail extraordinaire en recueillant des données auprès de communautés autochtones très diverses partout au pays pour combler cette lacune, mais cela ne veut pas dire que nous ayons désormais la capacité qui permettrait de comprendre comment recueillir les données épidémiologiques nécessaires pour analyser la situation du point de vue de la COVID-19, retracer les contacts, et ainsi de suite. Nous manquons encore largement de connaissances sur l'épidémiologie de la COVID-19 dans les communautés autochtones. Sans cette information, nous ne pouvons pas agir.

Il faudrait d'abord obtenir une mobilisation complète des dirigeants autochtones capables de donner des conseils sur la façon de procéder à ce type de collecte de données. Sans cela, je ne crois pas qu'un financement gouvernemental quelconque améliorerait l'accès. Nous faisons déjà face à beaucoup de scepticisme et de réticence de la part des communautés autochtones lorsqu'il est question de participer à des recherches parce que les antécédents coloniaux leur ont laissé un goût amer. Il faut vraiment renforcer les capacités propres des communautés pour qu'elles puissent faire ce travail elles-mêmes.

• (1935)

Mme Rachel Blaney: Merci.

Le président: Madame Blaney, votre temps de parole est écoulé. Merci beaucoup.

Mesdames et messieurs, nous sommes désolés des problèmes techniques qui nous ont causé des retards.

Je tiens à remercier nos témoins. Ce sont des contributions remarquables à notre rapport. Si certaines questions n'ont pas été discutées et devraient l'être selon vous, veuillez nous adresser un témoignage écrit, qui sera intégré à notre rapport.

Nous allons suspendre la séance quelques instants pour accueillir notre prochain groupe de témoins. Nous reprendrons dans un instant.

Merci encore aux témoins.

• (1935)

(Pause)

• (1940)

Le président: La séance est ouverte. Nous reprenons notre étude sur le soutien aux communautés autochtones dans le cadre de la deuxième vague de la COVID-19.

Nous accueillons par vidéoconférence le chef national Norman Yakeleya de la nation dénée, le ministre William Goodon de la Fédération des Métis du Manitoba, et Herb Lehr du Ralliement général des établissements métis.

Chef Yakeleya, vous avez la parole pour six minutes.

Chef, votre micro est désactivé.

Monsieur le greffier, pourrions-nous demander à un technicien de contacter le chef Yakeleya? Entretemps, nous entendrons le ministre Goodon, de la Fédération des Métis du Manitoba, pour six minutes.

• (1945)

M. William Goodon (ministre, Fédération des Métis du Manitoba): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les membres du Comité de m'avoir invité ici aujourd'hui. Je suis très heureux de vous parler du soutien offert aux communautés, aux entreprises et aux particuliers autochtones dans le cadre de la deuxième vague de la COVID.

Je tiens à vous remercier encore une fois d'avoir invité la FMM à s'adresser au Comité au sujet de la pandémie qui frappe le monde et notre pays, et notamment de ses répercussions sur les Métis du Manitoba. Je suis ici au nom de notre président, David Chartrand.

Le gouvernement métis du Manitoba s'est engagé à aider nos citoyens, nos familles, nos travailleurs et nos entreprises, qui tentent de faire face aux violentes répercussions de la COVID. Le gouvernement du Canada est au courant de nos préoccupations, dont le président Chartrand vous a fait part dans le cadre d'autres comparutions. Nous devons continuer de travailler ensemble pour faire face à des difficultés durables.

Nous reconnaissons que le Canada a réagi rapidement, de façon significative et en partenariat avec nous pour adapter les programmes et permettre à notre gouvernement métis d'offrir une bouée de sauvetage financière adaptée aux communautés, aux entreprises et aux particuliers autochtones. Il est d'autant plus important de le reconnaître que nous n'avons reçu aucune aide du gouvernement provincial du Manitoba. Nous offrons un revenu garantissant la sécurité alimentaire et d'autres mesures de soutien à un grand nombre de nos citoyens les plus vulnérables, dont nos aînés, nos étudiants, nos jeunes apprenants et nos sans-abri.

Le Manitoba traverse une période difficile. Nous sommes en alerte rouge, avec des pertes d'emplois, des fermetures d'entreprises et de nombreux cas de COVID. Nous avons perdu des êtres chers dans la communauté métisse à cause de cette pandémie. Il ne fait aucun doute que les programmes de soutien aux Autochtones du Canada, en plus des plans d'urgence économique élargis face à la COVID-19, nous ont aidés à prendre des mesures préventives pour ralentir ses effets dévastateurs sur nos communautés. Nous faisons tout ce que nous pouvons, grâce à ces mesures préventives, pour réduire ces répercussions au minimum.

La COVID a eu des effets importants sur nous, même avant le début de la deuxième vague. Historiquement et encore aujourd'hui, les Métis étaient et sont, on le sait, des entrepreneurs et des gens d'affaires. L'avenir de ce secteur est un souci important. Beaucoup de nos citoyens travaillent dans les secteurs des services et de la construction. Ils ne peuvent pas faire de télétravail. Par ailleurs, le manque de bande passante Internet fiable et suffisante pour nos citoyens des régions rurales et urbaines, et notamment nos entrepreneurs, crée d'autres difficultés en cette période sans précédent.

En veillant à ce que tous les critères soient respectés, nous sommes déterminés à distribuer les soutiens fédéraux destinés à fournir un soutien adapté et immédiat. Au Manitoba, toutes les en-

treprises non essentielles sont complètement fermées dans toute la province. Les fonds débloqués par l'entremise de la Louis Riel Capital Corporation et du Metis Economic Development Fund sont là pour aider ceux qui subissent la crise actuelle à tenir et à rouvrir de façon sécuritaire et responsable.

Nous avons actuellement trois programmes de soutien aux entreprises métisses face à la COVID-19.

La FMM a réagi rapidement par une mesure d'urgence lancée le 23 mars, qui a permis de débloquer plus de 650 000 \$.

Notre programme de soutien aux entreprises touchées par la COVID a été lancé le 3 novembre et a permis de distribuer 1,173 million de dollars jusqu'ici: les demandes étaient approuvées en 72 heures et les fonds distribués dans la semaine.

Le programme de prêts d'urgence aux entreprises métisses a permis d'approuver et de verser plus de 4,3 millions de dollars en soutien financier à nos entreprises et à nos entrepreneurs.

La crise de la COVID a également révélé la vulnérabilité particulière de nos citoyens et de nos communautés en raison de notre exclusion de longue date des services de santé fédéraux offerts aux autres Autochtones. La Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Services aux Autochtones Canada a collaboré avec les Premières Nations et les Inuits pour fournir de l'EPI et d'autres formes d'aide médicale, mais les Métis ont été laissés à eux-mêmes. Nous sommes tous maintenant occupés à contenir la deuxième vague, mais nous espérons que le Canada tiendra compte de nous dans ses efforts pour consolider la résilience du pays au moyen d'un plan de relance économique équitable et durable.

• (1950)

Nous sommes d'avis qu'un plan de relance économique équitable et durable doit donner suite aux engagements pris envers nous pendant la campagne électorale de 2019. La concrétisation de ces engagements servira à stimuler l'activité économique et à corriger des injustices de longue date.

Je parle notamment des engagements que le Canada a pris, premièrement, de combler le déficit d'infrastructure dans les collectivités métisses d'ici 2030 par des investissements dans l'infrastructure de santé essentielle, comme les centres de santé de la nation métisse; deuxièmement, d'élaborer conjointement une législation fondée sur les distinctions en matière de santé des Autochtones pour remettre à ces derniers le contrôle de la création et de la prestation des services; troisièmement, d'atteindre une cible d'approvisionnement autochtone de 5 % dans les dépenses fédérales; et quatrièmement, de définir un cadre de retombées des grands projets pour que les collectivités métisses profitent de ces projets.

Les budgets de 2018 et 2019 du gouvernement fédéral annonçaient d'importantes affectations sur une période de 10 ans pour les programmes et les services destinés aux Métis, comme le logement, l'apprentissage précoce et la garde d'enfants, ainsi que l'enseignement postsecondaire. La Fédération des Métis du Manitoba se réjouit de cet engagement envers une approche de gouvernement à gouvernement et de nation à nation. L'accélération du dégageant du reste de ce financement pourrait également aider à répondre aux besoins de longue date et à stimuler l'économie dans nos collectivités.

Le président: Chef, votre temps de parole est écoulé.

William Goodon: Oui.

Le président: Vous avez terminé?

William Goodon: J'allais juste vous remercier. C'était ma dernière phrase.

Merci beaucoup du temps que vous m'avez accordé et merci de m'avoir permis de m'adresser à vous aujourd'hui. C'est très apprécié.

Le président: Je suis heureux que nous n'ayons pas manqué cela. Merci beaucoup.

Chef Yakeleya, je vois que votre micro n'est pas en sourdine. Vous m'entendez? Si oui, allez-y; vous avez six minutes.

Le chef national Norman Yakeleya (Nation Dene): Oui, grâce à mon jeune de 18 ans, qui est féru de technologie et qui a rendu cela possible.

Le président: Excellent.

Le chef national Norman Yakeleya: *Marsi*. Monsieur le président, je suis, Norman Yakeleya, le chef national de la nation dénée des Territoires du Nord-Ouest.

Comme nos aînés l'ont toujours dit, nous demandons à tout le Canada de continuer de prier pour nous tous pendant la pandémie de la COVID-19 que nous traversons.

Pour être élu en août 2018, j'ai proposé un programme d'unification des Dénés et de reconstruction de la nation dénée grâce à nos traités actuels et modernes avec le Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et d'autres gouvernements autochtones.

Le temps presse pour nous, dirigeants élus. Il ne me reste plus que 268 des 1 095 jours de mon mandat de trois ans, et nous continuons tous de diriger et de nous débattre dans cette pandémie en tant que Dénés.

Ce que vous entendez de ma bouche sera conforme aux points dont nous avons parlé en tant que Dénés, à ce dont nous avons parlé avec les autres gouvernements autochtones et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'à ce dont nous avons parlé avec le premier ministre et les ministres.

La pandémie, en fait, est une question de santé de nos Dénés et de santé de notre économie, qui nous fait vivre du piègeage et du travail rémunéré. Nous voulons soutenir le modèle de mieux-être de la médecine dénée, et nous demandons au Canada de ne pas oublier, dans son programme économique, les politiques proclamées qui touchent le peuple déné.

Pendant que nous protégeons collectivement notre mode de vie dans la deuxième vague — et dans l'attente d'une possible troisième vague —, plusieurs choses sont très claires.

Premièrement, le statu quo ne suffit pas. Nous ne voulons pas d'un retour à la normale, qui nous remettrait en situation de quémander l'aide du Canada pour le peuple autochtone.

Nous comprenons aussi qu'aucun gouvernement ne peut faire cavalier seul. Les décisions unilatérales sont contre-productives. Toutefois, le système actuel, c'est-à-dire l'arrangement fiscal entre les Territoires du Nord-Ouest et le Canada, favorise ces décisions unilatérales. Or, c'est la collaboration et la cogouvernance qui s'imposent désormais.

La pandémie a vraiment mis au jour les lacunes du système existant. Elle a mis en lumière le fait que des changements s'imposent. Nous nous débrouillons, mais à grand-peine. Les systèmes sont sol-

licités jusqu'au point de rupture. Les personnes, et en particulier nos soignants — que sont les aînés, les mères et les pères — et les personnes spéciales de nos collectivités sont à bout.

L'économie est en récession, et les changements climatiques sont extrêmement importants, tout comme ce que notre météo a provoqué.

Nous voyons la pandémie comme des occasions à saisir. La pandémie a contribué à créer les conditions qui montrent clairement que la seule voie à suivre est l'approche de cogouvernance collaborative parmi les gouvernements autochtones, le Canada et le GT-NO — le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest —, où les questions d'intérêt commun peuvent être débattues et les prochaines étapes être convenues. Par exemple, la mise en place de nouveaux arrangements fiscaux doit être une priorité pour le gouvernement fédéral et pour les gouvernements autochtones. Un autre exemple, c'est que les chefs sont très préoccupés par l'augmentation importante de l'abus d'alcool et de drogues dans nos petites collectivités et des décès que nous ont valu les restrictions de la santé publique en réaction à la pandémie.

Une grande partie du financement, de la conception et de la mise en œuvre des programmes pour les Autochtones se trouve au sein du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, et les gouvernements autochtones doivent souvent se contenter d'un financement qui ne répond pas toujours à leurs besoins parce qu'ils n'ont pas leur mot à dire dans la conception et la mise en œuvre des programmes. Nous favorisons le financement direct des gouvernements autochtones. Nous préférons nous occuper nous-mêmes de notre programme de mieux-être plutôt que de laisser quelqu'un d'autre le faire pour nous.

Nous avons maintenant l'occasion de revoir ces arrangements de façon trilatérale, pour les rendre acceptables pour les trois gouvernements et pour promouvoir l'efficacité, l'efficacé et la créativité dans la gestion d'enjeux coriaces comme le logement, la santé, l'énergie et l'économie.

● (1955)

Au début de la pandémie, la nation dénée a fait valoir au Canada que l'endroit le plus sûr pour notre communauté était la terre plutôt que la collectivité. Le Canada a marqué son accord et nous a fourni du financement pour aider nos familles à retourner à la terre dans le cadre d'une approche novatrice et sensée.

La nation dénée reconnaît la nécessité de reconstruire l'économie des Territoires du Nord-Ouest après la pandémie. Elle a produit une feuille de route dans un document intitulé « Reset the Sail: Dene Nation Post-Pandemic Economic Reset Plan April 2020 ».

La nation dénée et le Centre for Indigenous Environmental Resources ont publié un texte intitulé « Reset the National Sail: A Consideration Paper on Indigenous Governance and the Canada Water Agency ».

La nation dénée est un ardent promoteur de la création d'un gouvernement territorial où les dirigeants élus autochtones et ceux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pourront se réunir dans l'espoir de parvenir à un consensus sur la façon de régler les questions d'intérêt commun. La nation dénée préconise également l'approche coordonnée du cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, qui doit être structuré de la même façon. Nous préconisons une section dénée...

Le président: Chef, votre temps est écoulé... allez-y.

Le chef national Norman Yakeleya: Merci beaucoup.

Les quatre recommandations sont que la nation déniee a besoin d'une table trilatérale pour travailler avec les trois gouvernements et qu'elle appuie toute autre initiative à laquelle nous pourrions collaborer avec votre comité et le gouvernement du Canada.

Marsi cho.

• (2000)

Le président: Merci beaucoup, chef. Demandez donc à votre ado de facturer son travail technique au gouvernement du Canada.

Le chef national Norman Yakeleya: Vous êtes trop gentils, messieurs.

Le président: Cela nous amène à une vieille connaissance, du Métis Settlements General Council, Herb Lehr.

Bienvenue, monsieur Lehr. Allez-y, vous avez six minutes.

M. Herbert Lehr (président, Metis Settlements General Council): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité permanent, de m'avoir invité à prendre la parole aujourd'hui au nom des établissements métis dans le cadre de votre étude sur la COVID-19 et son effet sur les collectivités autochtones. Je suis heureux de vous faire part de la situation dans nos huit collectivités et de vous expliquer comment nous souhaitons travailler en collaboration avec le gouvernement du Canada dans les semaines et les mois à venir.

Pour le bénéfice des nouveaux membres de votre comité, disons que le Métis Settlement General Council, le MSGC, ne fait pas partie du Ralliement national des Métis ni de la Métis Nation of Alberta. C'est dire que nous n'avons pas accès au financement fondé sur les distinctions pour les Métis. Nos établissements se répartissent dans tout le nord de l'Alberta, et nous nous distinguons par le fait que nous sommes les seuls Métis au Canada à avoir une assise territoriale.

Par l'entremise du MSGC, notre peuple détient un titre en fief simple sur 1,25 million d'acres de terre, soit l'équivalent de la superficie de l'Île-du-Prince-Édouard. Nos pouvoirs d'autonomie gouvernementale nous sont conférés par la loi albertaine, qui confie au MSGC la responsabilité de nombreuses fonctions, à l'instar d'une municipalité, comme le bien-être des citoyens, l'eau potable, le logement, les ponts et chaussées et l'infrastructure, ainsi que d'autres services essentiels.

Les établissements sont dans la deuxième vague de la COVID et ne sont pas à l'abri de ses retombées. Notre conseil central de la santé a coordonné activement notre réponse et assuré la liaison avec les autorités gouvernementales pour demander et distribuer de l'équipement de protection personnelle. Cependant, à cause de la deuxième vague que nous traversons, le besoin de cet EPP et d'unités d'isolation demeure. Depuis ma comparution devant vous en juin, nous avons eu environ 13 cas dans nos établissements: six victimes sont aujourd'hui rétablies et un aîné est décédé. Ces chiffres pourraient être plus élevés, mais nous avons un retard dans nos données à cause de notre capacité limitée d'offrir des tests et de la surveillance.

Je remercie le gouvernement du Canada et les ministres Bennett et Miller de l'appui qu'ils nous donnent dans notre lutte contre la COVID-19. Jusqu'ici, le MSGC a reçu plus de 1,8 million de dollars par l'entremise du Fonds de soutien aux communautés autochtones, qui nous a permis de combattre, contenir et gérer en quelque

sorte le virus. Nous avons fait une autre demande de soutien pour la COVID-19 en vertu du même programme et nous espérons une réponse positive sous peu. Au moment d'entrer dans la deuxième vague, le soutien continu du gouvernement fédéral pour les établissements demeure essentiel, avec la détérioration de notre situation financière.

Bon nombre des difficultés que j'ai soulevées en juin demeurent les mêmes, y compris la montée en flèche des taux par mille, l'insolvabilité financière de l'industrie de l'exploitation des ressources à l'échelle des établissements et un moratoire sur l'acquisition de pétrole et de gaz en Alberta. Autrement dit, nos propres revenus ont été durement atteints. La situation actuelle n'a fait qu'accélérer le défi plus fondamental pour le MSGC, c'est-à-dire notre viabilité à long terme.

Nous sommes dans une situation d'urgence et avons besoin de l'intervention du gouvernement fédéral dès maintenant pour protéger notre mode de vie. Nos établissements ont souvent compté sur nous seuls, mais il y a eu certains partenariats provinciaux, comme, récemment, les ententes à long terme entre le MSGC et l'Alberta. Cette mesure, conjuguée à nos propres économies limitées, a été notre source première de financement, mais l'entente à long terme prendra fin en 2023; et le financement provincial a déjà été amputé de moitié, à compter de l'exercice en cours, jusqu'à l'expiration de l'entente. L'Alberta a dit clairement qu'elle ne maintiendra pas le financement des établissements après 2023.

En outre, la décision historique de 2016 de la Cour suprême dans l'affaire Daniels c. Canada a fondamentalement redéfini la relation fiduciaire entre le Canada et les Métis.

Compte tenu de ces faits, il est temps que le gouvernement du Canada assure une bonne relation avec les établissements métis, et notamment une viabilité financière à long terme. Au moment où le MSGC, l'Alberta et le Canada sont en négociations tripartites en vue d'une entente de durabilité à long terme, il faut un financement immédiat pour demeurer opérationnels. Le MSGC demande un financement fédéral de 50 millions de dollars par année pendant trois ans comme solution provisoire jusqu'à la fin des négociations tripartites — un processus qui pourrait prendre des années encore.

Pendant que nous nous employons à gérer la situation de la COVID, nous savons que ces coûts, ainsi que l'imposant déficit d'infrastructure auquel nous faisons face, ne seront pas gérables avant plusieurs années. Les établissements métis du MSGC sont confrontés à la perspective de l'insolvabilité d'ici 12 mois si nous ne recevons pas de financement palliatif immédiat du gouvernement du Canada.

Pour appuyer notre demande financière, nous avons produit un argumentaire complet avec des experts indépendants et avons fait part des détails aux conseillers de la ministre Bennett et du ministre Miller. Nous avons récemment informé les deux sous-ministres, à Relations Couronne-Autochtones et Services aux Autochtones Canada, de notre situation actuelle et de notre demande d'inclusion dans le budget de 2021. Nous demanderions aux ministres et aux fonctionnaires, ainsi qu'à votre comité, d'appuyer notre demande.

• (2005)

En terminant, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Kinana'skomitina wa'w.

Je cède le reste de mon temps de parole au président Bratina.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lehr.

Nous avons le temps pour une ronde de questions, avec M. Viersen, Mme Damoff, Mme Bérubé et Mme Blaney.

Monsieur Viersen, vous avez six minutes. Allez-y, je vous prie.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Merci, monsieur le président; et merci à nos témoins de leur présence aujourd'hui.

Je souhaite la bienvenue à M. Lehr, que j'ai appris à très bien connaître ces dernières années. Il fait de l'excellent travail.

Vous avez parlé des 50 millions de dollars de financement provisoire que recherche le MSGC. Pourriez-vous nous décrire brièvement ce qui est arrivé aux établissements métis ces cinq dernières années, essentiellement, et où est passé le financement qu'ils recevaient normalement.

M. Herbert Lehr: Bien sûr.

Nous avons conclu une entente à long terme avec la province pour assurer une certaine durabilité, mais le véritable accord avec la province devait viser à créer certaines entreprises, à accroître notre viabilité économique et à nous laisser faire nous-mêmes l'argent plutôt que d'avoir à nous adresser à la province. Un grand nombre de nos établissements se sont lancés dans des entreprises pétrolières et gazières et, bien entendu, comme vous le savez tous, l'industrie pétrolière s'est tarie en Alberta et la majorité de ces sociétés ont fait faillite.

Avec la province, nous avons une entente selon laquelle nous étions censés parler de l'entente de cogestion et nous étions censés envisager d'augmenter les revenus provenant de cette composante. Nous ne sommes jamais arrivés à cette partie de l'entente avec la province, du moins pas encore. Nous lui avons demandé de la remettre sur la table, mais le moratoire actuel sur le pétrole et le gaz ne facilite pas les choses. La province craignait que d'autres pays viennent acheter toutes les réserves, et elle a imposé un moratoire.

Quant aux autres entreprises, elles ont fait de l'exploitation forestière dans certaines collectivités. Toutes ces entreprises ont suffoqué, et nous voilà dans de beaux draps. Bien sûr, comme l'Alberta est championne pour le nombre de personnes atteintes de la COVID, la situation est dramatique.

M. Arnold Viersen: Oui. C'est la COVID, qui s'ajoute à l'effondrement économique qui a frappé l'Alberta bien avant la COVID.

Pour le bénéfice de certains des nouveaux membres de notre comité, pourriez-vous expliquer ce qui est particulier dans le cas des établissements métis — combien y en a-t-il et où se trouvent-ils?

M. Herbert Lehr: Merci beaucoup. Trois de ces établissements se trouvent dans votre circonscription, et vous les connaissez bien. Nous sommes répartis dans toute l'Alberta, surtout dans le Nord. Nous en avons quatre dans l'Ouest et quatre autres dans l'Est.

Il y avait 12 établissements métis. On nous en a repris quatre, et nous nous sommes retrouvés avec huit. Ces collectivités ressemblent à des réserves. La grande différence, c'est que nous sommes des contribuables. Nous avons toujours été des contribuables, mais nous détenons la terre en fief simple, exactement comme les terres des Premières Nations sont détenues en fief simple, de sorte que leur valeur nette n'augmente pas avec les améliorations que nous y apportons. Nos membres sont beaucoup plus sensibilisés à la culture que, dirais-je, bien d'autres Métis, parce que c'est ainsi que nous devons vivre. C'est le mode de vie que nous

choisissons. Nos peuples parlent couramment différents dialectes cris, selon leur origine, et la rétention de la langue a toujours été plus forte dans nos collectivités. Dernièrement, nous accusons une plus grande perte de la langue.

Dans ces collectivités — pour la plupart, la majorité d'entre elles — la réception des cellulaires et de l'Internet est très mauvaise, comme c'est le cas dans d'autres endroits isolés. La collectivité d'où je viens, le Fishing Lake Métis Settlement, se trouve à environ 45 minutes de la ville la plus proche. Peu importe où nous allons, dans trois directions différentes, il faut mettre entre 45 minutes et une heure pour arriver en ville. Dans la plupart des cas, nous portons la même étiquette que la réserve. De fait, les garçons et les filles des établissements passaient tous pour des Autochtones.

• (2010)

M. Arnold Viersen: Merci de cette description.

J'ai eu la chance d'en visiter quelques-uns. Un des établissements métis a été dévasté par un incendie ces dernières années. Pourriez-vous nous en parler?

M. Herbert Lehr: Bien sûr, je peux, et merci beaucoup.

La collectivité en question est le Paddle Prairie Métis Settlement. C'est notre plus grand établissement. Il regroupe 16 cantons, d'une superficie d'environ 600 milles carrés. Il a été frappé par un incendie, le feu du ruisseau Chuckegg. Je n'ai peut-être pas les bons chiffres, mais je crois qu'il a consumé les trois quarts environ des arbres sur cette terre.

Ces arbres valaient plus de 2 milliards de dollars. Quantité d'entre eux venaient de nos projets de reboisement. La collectivité avait dépensé beaucoup d'argent. Elle investissait dans son avenir en plantant des arbres qu'elle comptait récolter plus tard. Cet incendie lui a coûté 15 maisons.

Toutes nos collectivités sont pareilles. Très peu de maisons sont assurées, parce que le prix de l'assurance est exorbitant. Cette collectivité se trouve à environ 12 heures d'Edmonton. Nos réunions se tiennent à Edmonton, où il faut se rendre pour nous réunir collectivement. Les gens ont été installés dans des maisons neuves. Le Métis Settlements General Council a transféré 3 millions de dollars de ses propres fonds pour la reconstruction, et nous avons espéré récupérer cet argent des régimes de protection en cas de catastrophe de la province ou du gouvernement fédéral. À ce jour, nous n'avons rien récupéré.

Le président: Je suis désolé de vous interrompre. Merci beaucoup, monsieur Viersen et monsieur Lehr.

Nous passons maintenant à Mme Damoff, pour six minutes.

Madame Damoff, vous avez six minutes.

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Je remercie tous nos témoins de leurs témoignages très utiles ce soir.

Chef Yakeleya, je vais commencer par vous. Vous avez publié un livre sur la médecine dénée et les ressources de guérison sur le terrain pour les collectivités dénées. Vous avez aussi parlé plus tôt d'obtenir du financement pour l'enseignement sur le territoire. Je me demande si vous pourriez nous dire si votre guide a encouragé et inspiré un plus grand nombre de Dénés à retourner à la terre. Pourriez-vous également parler de l'importance d'être sur le territoire pendant la pandémie, tant pour la santé physique que mentale?

Le chef national Norman Yakeleya: Bonjour?

Mme Pam Damoff: Oui, vous êtes là.

Le président: Allez-y.

Le chef national Norman Yakeleya: Merci. Mon fils n'est pas ici. Il m'a simplement donné des instructions: « Un, deux, trois, papa. »

• (2015)

Mme Pam Damoff: C'est un garçon intelligent.

Le chef national Norman Yakeleya: Oui.

Merci beaucoup de cette question très percutante, et je tiens à remercier l'intervenant précédent du Nord de l'Alberta. Nous comprenons certainement.

Nous tenions beaucoup à dire que, dans le contexte de la culture et de la tradition dénées, pour nous orienter et nous guider et nous appuyer dans notre mode de vie, lorsque nous avons su que la COVID s'en venait au Canada et que nous avons commencé à la surveiller en mars, comme chef national déné, j'ai consulté mes aînés. J'ai parlé à un aîné et je lui ai dit que cette maladie allait nous frapper.

L'aîné a dit: « *Kah*. Nous en avons entendu parler dans le passé et nous savons qu'elle s'en vient. »

J'ai demandé: « Que devons-nous faire? »

Il m'a dit: « Je suis heureux que vous soyez venu me parler. Je vais vous le dire. Nos aînés nous l'ont dit dans le passé. On nous a dit de retourner à la terre, et c'est le seul endroit où nous serons en sécurité. Lorsque vous retournerez à la terre, vous apprendrez vos médicaments, vous apprendrez votre mode de vie, vous apprendrez à vivre dans une relation saine avec vos familles et vos enfants, et vous apprendrez à redevenir une personne. »

Ce n'est pas quelque chose que je voulais qui se produise, parce que vivre sur notre territoire est très difficile. C'est l'hiver. Après une semaine, cependant, j'ai dû suivre ce que l'aîné m'a dit, et nous avons lancé une initiative vigoureuse pour que nos gens puissent vivre sur la terre le plus possible, et nous avons eu beaucoup de succès.

Le gouvernement fédéral a vraiment appuyé cette initiative avec les ministres et a injecté des fonds directs dans nos collectivités pour faire venir les gens sur la terre.

Une partie de tout cela, c'est que notre terre contient tous nos médicaments. Nous sommes conscients et respectueux des remèdes utilisés dans la société occidentale par les hôpitaux, mais nos aînés nous ont aussi dit qu'il y a des remèdes sur nos arbres et chez nos animaux et que nous devons apprendre.

Une partie de l'initiative que nous avons entreprise consistait à réaliser un projet de compilation des médicaments provenant de toutes les régions des Territoires du Nord-Ouest. Nous l'avons préparé avec les aînés et les chercheurs et nous avons compilé un livre

sur la façon de nous aider à utiliser nos propres médicaments contre la COVID-19.

Pour la deuxième phase, où nous en sommes actuellement, nous recevrons 40 000 \$ du gouvernement fédéral pour faire un peu plus de travail. Le vrai travail commencera lorsque nous nous rendrons dans nos régions et que nous interrogerons les aînés au sujet de nos propres médicaments. Les aînés sont très sacrés lorsqu'il s'agit d'enseigner et de garder cela entre nous, mais nous avons dit que nous voulions partager avec nos frères autochtones au Canada. C'est très puissant.

Nous voulions aussi parler d'éducation. Nous devons former nos jeunes pour qu'ils puissent vivre sur la terre. C'est pourquoi nous avons fortement insisté pour appuyer l'initiative de l'enseignement axé sur le territoire.

Nous travaillons également sur le modèle de traitement axé sur le mieux-être sur la terre, mais nous n'avons pas reçu beaucoup d'argent ou de soutien du gouvernement fédéral à cet égard. Nous avons des problèmes de toxicomanie — l'alcool et les drogues — et nous devons assurer le mieux-être de nos collectivités pour qu'elles soient en sécurité.

Bref, nous suivons les conseils des aînés et nous encourageons nos collectivités à utiliser le plus de soutien possible dans le cadre du programme Nutrition Nord et du programme de récolte, et à utiliser le soutien du gouvernement pour faire en sorte que nos gens se rendent sur la terre.

En même temps, nous assurons une certaine sécurité à quelques aînés de nos collectivités qui ne sont pas en mesure d'aller sur la terre. Nous voulons profiter de cette occasion pour extraire le poison des lacs...

Mme Pam Damoff: Puis-je vous interrompre un instant? Il ne me reste que 30 secondes.

Le chef national Norman Yakeleya: D'accord.

Mme Pam Damoff: L'une de vos recommandations est-elle que le gouvernement fédéral devrait financer des programmes de traitement de la toxicomanie et de mieux-être axés sur le territoire pour lesquels vous n'obtenez pas de financement?

Le chef national Norman Yakeleya: C'est de la musique à mes oreilles, et c'est ce que nous réclamons — des programmes de base. Merci.

Mme Pam Damoff: D'accord. Merci.

Le président: Madame Damoff, merci. Je vais céder vos 10 secondes à la prochaine intervenante, Mme Bérubé.

Madame Bérubé, vous avez la parole pour six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins qui sont ici ce soir, de manière virtuelle d'ailleurs.

Ma question s'adresse aux trois témoins.

Est-ce que vos communautés ont été consultées au sujet de ce dont vous aviez besoin pour vous préparer à affronter la deuxième vague?

[Traduction]

Le président: Allez-y.

M. Herbert Lehr: Excusez-moi, mais à qui s'adressait-elle?

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Cela s'adresse aux trois témoins.

[Traduction]

Le président: Chef Yakeleya, allez-y en premier, s'il vous plaît.

Pourriez-vous répéter la question, madame Bérubé?

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Est-ce que vos communautés ont été consultées au sujet de ce dont vous aviez besoin pour affronter la deuxième vague de la pandémie de la COVID-19?

• (2020)

[Traduction]

Le président: Quelqu'un...?

Le chef national Norman Yakeleya: Bonjour...?

Le président: Nos témoins sont-ils prêts à répondre à cette question?

Monsieur Goodon, vous avez la parole.

M. William Goodon: Merci beaucoup, et merci beaucoup de la question.

À la Fédération des Métis du Manitoba, notre gouvernement métis a beaucoup participé aux discussions. Mon exposé portait principalement sur les réponses économiques et sur ce que nous avons dû faire pour protéger nos petites entreprises, nos entrepreneurs, et même nos musiciens, nos pêcheurs, les gens qui font la cueillette sur la terre et les choses dont nous avons parlé.

Je dirais qu'il ne fait aucun doute que le gouvernement fédéral actuel nous parle de gouvernement à gouvernement et de nation à nation, et nous en sommes très reconnaissants.

J'aimerais ajouter que j'ai déjà parlé de l'approche fondée sur les distinctions, et je tiens à remercier chaleureusement mon collègue des établissements métis. J'ai tellement de respect pour ce qu'ils font, M. Lehr est un ami. Je lui ai parlé à quelques reprises au fil des ans.

Pour moi, l'approche fondée sur les distinctions ne s'applique pas seulement au Ralliement national des Métis; elle s'applique à la nation métisse, et cela comprend les établissements métis. Peu importe ce dont M. Lehr parle lorsqu'il parle des besoins de sa collectivité, cela fait directement partie du domaine des distinctions. Je sais que je m'écarte un peu du sujet, mais oui, nous avons été consultés.

M. Herbert Lehr: Je suis très heureux que la nation métisse et le RNM aient été consultés sur ces questions. Cependant, comme nous ne sommes pas affiliés, il n'y a pas eu de discussions avec nous sur ce genre de choses, et nous n'avons jamais reçu de financement, que ce soit du Ralliement national des Métis ou de la Métis Nation of Alberta.

Comme les établissements métis n'étaient sous la tutelle de personne, nous nous sentions un peu comme des enfants abandonnés. Ce sont les nôtres qui nous ont laissés pour compte.

Nous sommes très heureux que d'autres Métis puissent aller de l'avant, et c'est pourquoi nous insistons tant à l'heure actuelle pour que nous ayons une relation directe avec le gouvernement fédéral et

que nous soyons inclus dans le mariage, si vous voulez l'appeler ainsi.

Le président: Chef Yakeleya, avez-vous la question et la réponse maintenant?

Vous êtes toujours en sourdine.

Le chef national Norman Yakeleya: Bonjour.

Le président: Allez-y.

Le chef national Norman Yakeleya: Pouvez-vous m'entendre?

Le président: Oui, allez-y.

Le chef national Norman Yakeleya: D'accord. Bon sang, je m'amuse cet après-midi.

Je tiens à m'excuser. Je n'ai pas entendu la question. J'étais sur le canal de l'autre langue officielle, le français, et je n'ai pas entendu la question, mais j'entends les deux autres intervenants, alors je ne sais pas trop comment je réponds, monsieur le président.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Je vais vous la poser de nouveau.

Avez-vous été consultés par le gouvernement au sujet de la deuxième vague de la pandémie de la COVID-19?

[Traduction]

Le président: Avez-vous été consulté par le gouvernement fédéral au sujet de la deuxième vague?

Je ne sais pas si le chef national Yakeleya a ouvert son canal d'interprétation, mais c'était la question.

Vous avez 30 secondes pour répondre. Allez-y.

Le chef national Norman Yakeleya: Nous avons eu très peu de consultations. Comme vous le savez, le système actuel relève du gouvernement territorial et du gouvernement fédéral. La nation dénée n'a pas vraiment joué un rôle important à moins que nous n'utilisions les autres organisations autochtones nationales pour nous aider.

En ce qui concerne le financement, il y a eu très peu de consultations, s'il y en a eu.

• (2025)

Le président: Merci beaucoup, et merci, madame Bérubé.

Nous avons maintenant six minutes avec notre dernière intervenante, Rachel Blaney.

Madame Blaney, allez-y.

Mme Rachel Blaney: Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins d'être ici.

Monsieur Goodon, mes deux premières questions s'adresseront à vous.

Vous avez parlé de données et de certains des défis à cet égard. De nombreux témoins nous ont dit qu'il n'est pas possible de recueillir cette information. Pouvez-vous nous en parler un peu et nous dire où sont les lacunes?

L'autre chose dont vous avez parlé, c'est le 5 % pour l'approvisionnement. Nous savons qu'il ne s'agit même pas encore de 1 %. Ce que nous entendons du gouvernement, c'est que le processus va se dérouler. Quelles sont les lacunes de votre côté?

M. William Goodon: D'accord. Rappelez-moi la première question. J'avais de bonnes réponses, puis...

Mme Rachel Blaney: C'était une question de données.

M. William Goodon: Excellent.

Le président Lehr a parlé brièvement de la décision Daniels. Dans cette décision, la Cour suprême a dit que tous les peuples autochtones, décrits à l'article 35, y compris les Métis, relèvent du gouvernement fédéral. Cependant, il faut un certain temps au ministère de la Santé pour comprendre que la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits ne comprend que deux des trois peuples autochtones décrits à l'article 35.

Les données recueillies sur les citoyens des Premières Nations et les Inuits ne nous parviennent pas au niveau des Métis. Nous devons aller de l'avant avec cette relation et renforcer la capacité qui fonctionne pour les structures de gouvernance des Métis. Qu'il s'agisse de la Fédération des Métis du Manitoba, des établissements métis sur leur territoire ou de la Métis Nation of Alberta dans le reste de l'Alberta, pour ce genre de choses, il faut la relation de gouvernement à gouvernement pour renforcer cette capacité de façon appropriée afin que nous puissions savoir qui est malade.

Au Manitoba, nous avons un problème particulier parce que notre premier ministre a décidé de ne pas travailler avec les Métis, de sorte que nous sommes exclus des deux côtés. Bien que nous entretenions d'excellentes relations avec le gouvernement du Canada, cela ne se répercute pas jusqu'au bas de l'échelle.

C'est mon premier point.

Rappelez-moi votre deuxième question, parce qu'elle était excellente aussi.

Mme Rachel Blaney: Vous avez très peu de temps, parce que je veux passer à une autre question.

Il s'agissait d'un approvisionnement de 5 %.

M. William Goodon: Pour ce qui est de l'approvisionnement de 5 %, il y a beaucoup de choses qui se passent. Évidemment, lorsqu'il s'agit de choses comme la bande passante, la connectivité Internet qui se fait partout au pays, nous voulons y participer parce que, dans nos collectivités, nous devons être des citoyens canadiens à part entière, et je suis certain que le président Lehr est du même avis. C'est l'un des meilleurs exemples que je pourrais utiliser.

Mme Rachel Blaney: Merci beaucoup.

Monsieur Lehr, j'aimerais que vous nous parliez un peu des problèmes de compétence. Vous travaillez avec les gouvernements provinciaux et fédéral. Comment cela se passe-t-il? Quelles sont les choses qui vous bloquent? Les deux paliers de gouvernement prennent-ils leurs responsabilités et leurs domaines de compétence au sérieux et travaillent-ils avec vous de façon significative?

M. Herbert Lehr: Merci beaucoup de cette question.

Je me sens comme le ballon proverbial dont on a parlé dans l'affaire Daniels. On continue de nous renvoyer le ballon, et l'honneur de la Couronne crée tous ces problèmes en vertu de l'article 91 par rapport à l'article 92.

Notre problème, comme le sait le gouvernement, c'est que notre province n'appuie pas la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Elle a dit sans détour qu'elle allait s'opposer à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, contrairement à ce que le gouvernement fédé-

ral veut faire. Le gouvernement avec lequel nous travaillons actuellement a décidé qu'il ne veut plus financer les établissements métis. Les derniers fonds dont nous disposons s'épuisent. Il y a des membres de la collectivité qui se demandent s'ils doivent déménager maintenant parce qu'il n'y aura plus d'aqueduc, d'égouts ou quoi que ce soit dans la collectivité.

Il y a un énorme problème de relation et de durée, et il est exacerbé par la COVID. C'est la raison pour laquelle nous avons dû passer par cette étape pour essayer d'aller de l'avant. La COVID a une incidence sur ce qui est livré à tout le monde.

• (2030)

Mme Rachel Blaney: Comme c'est le gouvernement provincial qui prend cette décision, vous avez affaire à la COVID, mais même sans la COVID, quelles seront les répercussions sur la santé dans ces territoires?

M. Herbert Lehr: Ce sera dévastateur. Nous effectuons des recensements, comme le font les nations métisses au Canada. Elles n'obtiennent pas de données concises, parce que Statistique Canada n'est pas configuré comme il se doit pour effectuer ces recherches. Dans notre cas, Statistique Canada utilise les codes postaux. Les membres de notre peuple reçoivent du courrier dans les villes avoisinantes, de sorte que les codes postaux en font un système d'information faussé.

Nous ne pouvons pas obtenir les données dont nous avons besoin, et nous n'avons pas non plus de relations avec Alberta Health Services pour pouvoir obtenir ce genre d'information.

Nos gens ont déjà des problèmes, et la situation s'aggrave de jour en jour, parce que non seulement ils ont déjà subi ce traumatisme, de la variole à la grippe espagnole, lorsqu'ils ont brûlé des maisons avec les gens qui s'y trouvaient, mais ils ont maintenant l'impression qu'ils n'ont nulle part où aller. Personne ne veut vraiment d'eux.

Il y a des modifications à la Metis Settlements Act que le ministre essaie de faire adopter et qui feraient en sorte qu'il serait beaucoup plus difficile et plus onéreux de vivre dans la collectivité. Nous vivons une période très difficile.

Mme Rachel Blaney: Oui. Merci.

Le président: Merci beaucoup, et merci, madame Blaney.

Merci à tous nos témoins. Je suis désolé que les questions techniques nous aient enlevé du temps pour poser des questions. Si vous pensez que nous devrions ajouter quoi que ce soit d'autre à notre rapport, veuillez le faire parvenir par écrit, et nous veillerons à ce que les analystes l'examinent et incluent les renseignements pertinents dans notre prochain rapport.

Encore une fois, merci beaucoup. Merci de votre patience.

Je crois comprendre que nous avons quelques travaux du Comité à examiner.

Madame Bérubé, avez-vous une motion à présenter?

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Oui, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Allez-y, s'il vous plaît. Vous avez la parole.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Monsieur le président, j'ai juste une question à ce propos.

Je me demande pourquoi je dois la présenter ce soir, parce qu'elle a été approuvée en sous-comité.

[Traduction]

Le président: Le comité plénier est maintenant saisi de la motion.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Un instant, s'il vous plaît.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je pense qu'il est important de préciser que nos excellents témoins n'ont pas à rester pour cette partie.

Le président: Merci. Merci beaucoup à tous.

Dans le cours normal de nos travaux, lorsque nous nous réunissons tous en personne, nous organisons un petit rassemblement social pour échanger nos meilleurs vœux. Nous le ferons techniquement.

Merci beaucoup.

Madame Bérubé, avez-vous une motion à nous présenter?

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Oui.

[Traduction]

Le président: Veuillez la lire.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Un instant, ce ne sera pas long.

[Traduction]

Le président: L'avez-vous?

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Voici ma motion.

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité reprenne et termine son étude sur la sécurité alimentaire dans les collectivités du Nord qu'il a entreprise durant la première session de la 43^e législature et que les témoignages et les documents alors recueillis par le Comité soient pris en considération par le Comité durant la présente session et; que le Comité émette des recommandations sous forme de rapport.

● (2035)

[Traduction]

Le président: Le Comité a-t-il bien entendu la motion? Si c'est le cas, dans notre contexte virtuel, je demanderai si nous avons le consentement unanime pour approuver la motion.

Je ne vois aucune opposition à la motion.

(La motion est adoptée.)

Le président: Nous avons le consentement unanime pour la motion de Mme Bérubé. Encore une fois, je vous en remercie.

Nous allons passer à notre prochaine réunion mardi prochain. Je vais demander à tous les partis de s'assurer que leurs listes de témoins sont mises à jour d'ici le mardi 1^{er} décembre et d'en aviser le greffier en conséquence. Je crois que nous voudrions peut-être encore entendre les partis pour ce qui est des témoins. Veuillez le faire avant le 1^{er} décembre.

Comme il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour, je déclare la séance levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>